

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2021

Présents : Laurent THOMAS, Florence POYET TISSOT, Christian VACHEZ, Yves CHARLIOT, Jérémy CHARLES, Fabien DIARD, Romain DUCHEZ, Michèle GIL, Stéphanie MEUNIER,

Absent : Philippe TEJEDOR. Absente excusée : Caroline ESPARVIER-CHABRIT donne pouvoir à Laurent Thomas.

APPROBATION DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

DELIBERATION SAISINE DU COMITE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL ADJOINT ADMINISTRATIF (Création de poste)

Monsieur le Maire propose la délibération concernant le poste de secrétaire de mairie. Il explique la suppression du poste de 20 heures d'adjoint administratif 1^{ère} classe, et propose 2 postes d'adjoints administratifs 2^{ème} classe à partir de septembre. Le conseil municipal propose de définir la durée des contrats.

Après délibération le conseil municipal valide cette proposition.

RENTREE SCOLAIRE / RPI

Le conseil municipal prend connaissance de la hausse des effectifs pour la rentrée scolaire 2021. 153 élèves au RPI répartis en 6 classes, 58 élèves de Mizérieux. Les nouveaux horaires de l'école seront : 8h30/11h45 et 13h30/16h15. Les repas de la cantine seront servis en 2 services, avec une petite augmentation de l'ordre de 0,25 à 0,30 centimes, une analyse des achats de la matière première est en cours avec un contrat d'approvisionnement, afin de réduire le coût. L'achat d'un logiciel pour l'inscription et la facturation de la garderie et la cantine est prévu. Pour rappel la convention entre les communes de Nervieux et Mizérieux définit les modalités ; pour les travaux d'investissement à hauteur de 34% et pour le fonctionnement, les frais sont répartis au prorata du nombre d'enfants scolarisés, par période de 3ans, soit du 1/9/2020 au 31/8/2023.

INFORMATION M.J.C

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des problèmes de moyen humain et locatif de la M.J.C Bussières/Balbigny. Il explique l'augmentation de la participation des enfants, et le coût pour la commune. Après discussion le conseil municipal décide d'allouer une participation de 50%, soit 1 340,00€ à la M.J.C de Bussières/Balbigny.

DEVIS EN COURS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal :

Valide les devis suivants :

- ❖ Pour la reprise des tampons des égouts sur la voirie et les enrobés à chaud. Eurl Duchez Mizérieux, pour un montant de 3 400,00€ HT.
- ❖ Pour des travaux d'aménagement, entretien dégrilleur à Saint-Fortunat. Entreprise BMB de Sainte-Foy- Saint-Sulpice, pour un montant de 1 255,00€ HT.
- ❖ Pour le nettoyage de l'appartement communal en vue de sa location. Impact Service de Savigneux, pour un montant de 144,00€ HT.
- ❖ Pour la rénovation portail du cimetière. Entreprise Delacellery de Roche, pour un montant de 1 270,00€ HT.

Refuse les devis :

- ❖ Pour la maintenance du dégrilleur automatique de la station d'assainissement, trop couteux, quelques pièces seront changées.
- ❖ Pour les travaux de terrassement avec la pose d'une cuve à Saint-Fortunat, destinée à l'arrosage des fleurs. Les résultats d'analyse de la Mage, du 22 juin 2021, démontre que la qualité du rejet est excellente et respecte la norme en vigueur sur l'ensemble des paramètres traités par l'installation.

TRAVAUX MODERNISATION ECLAIRAGE

Monsieur le Maire explique les modifications de l'éclairage public dans le village. Le Siel Territoire d'énergie Loire assure la maîtrise d'ouvrage, perçoit en lieu et place de la commune les éventuelles subventions attribuées. Il présente l'installation des nouveaux candélabres, le changement des 9 retro fit en LED sur les candélabres existants. Il précise la mise en place de la coupure de nuit sur certains lieux et la fourniture de 2 panneaux de signalisation.

Après délibération le conseil municipal valide cette proposition, accepte la participation communale proposée par le Siel, d'un montant total de 17 817,58€ HT.

POINT TRAVAUX PUMTRACK

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de la pumtrack. Le terrassement de la plateforme est terminé. La continuité des travaux est repoussée en septembre à la suite des conditions météorologiques.

Un panneau de chantier réalisé par Isaprint de Feurs, pour un montant de 99,00€ HT, sera installé pour la présentation de la pumtrack au grand public.

INFORMATION TRAVAUX CD112

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le projet du département des travaux de voirie au carrefour. A noter que les travaux devraient débuter en fin d'année.

DIVERS

Le conseil municipal prend connaissance :

- De la réparation du tracteur, changement d'embrayage, de la pompe hydraulique, forfait main d'œuvre et transport pour un montant de 2 270,69 € HT, Ets Raymond de Valeille.
- De la fin des travaux, petite salle communale : L'installation d'un logo du département, respectant la charte de visibilité pour un montant de 185,00€. Le nettoyage après les travaux par Impect service pour 100,00€ et un entretien ponctuel des locaux avec un forfait de 25,00€ HT par passage.
- De l'installation et de la mise en service du défibrillateur. « Cardio secours » DEA devant la mairie.
- Des informations récemment communiquées par le ministère de la santé dans le cadre du comité technique vaccination.
- Des informations sur l'assainissement non collectif. Depuis janvier 2020, le Spanc du Sima-Coise intervient auprès de la communauté des communes Forez-Est.
- De la mise à jour du site internet de la commune et la mise en place de l'application illiwap.
- Du concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison, organisé à Boën le 28 août, et la rencontre des élus de Ste Foy, Cleppé, Poncins, Nervieux, Mizérieux prévue le 25 septembre à Ste Foy St Sulpice.

Le conseil municipal valide :

- Le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 16 juin 2021, concernant les modifications des attributions compensatrices des communes, versement d'un 2ème fond d'aide exceptionnel aux petites entreprises. (article 1609 C du CGI)